

# L'OFFRE MODULAIRE BREVET ET MAÎTRISE DE LA SESSION 2022 – 23 EST DISPONIBLE

MAGALI BRIOD ET CARINE THÉRAULAZ, AGORA



Brevet d'agriculteur : examen final sur l'exploitation. Photo: Agrilogie, T. Gallandat.

**Dès la rentrée 2022, les écoles de Suisse romande proposent plus de 60 modules aux professionnels des métiers de la terre : les agriculteurs, arboriculteurs, cavistes, maraîchers, paysannes et viticulteurs ont ainsi un large choix à disposition.**

Après l'obtention du CFC, suivre des modules du brevet et de la maîtrise est une excellente opportunité de poursuivre sa formation, d'acquérir des compétences techniques et de gestion en vue de la reprise d'une entreprise. Acquérir un brevet du champ professionnel permet d'augmenter ses compétences et son employabilité et de devenir formateur d'apprentis et d'assurer la relève de la profession.

## DÉROULEMENT DE LA FORMATION

La formation est entièrement modulaire. Elle comprend des modules de gestion obligatoires à toutes les professions et des modules de techniques de production spécifiques à chaque brevet, lesquels se terminent par un examen permettant de capitaliser les points requis.

Au brevet, le niveau visé est conduire et gérer l'exploitation dans les branches de production existantes, en les optimisant. 16 points doivent être acquis pour être admis à l'examen final. Ce dernier comprend 2 épreuves écrites, une étude d'exploitation et un entretien oral sur l'entreprise. Une pra-

tique de 24 mois est requise après le CFC. Elle doit être attestée lors des derniers examens du brevet. La formation se poursuit par la maîtrise. Le ou la chef/fe d'entreprise développe son exploitation et l'adapte aux changements de contexte à venir. Pour y parvenir, 4 points supplémentaires devront être acquis dans les branches techniques, ainsi que 3 modules de gestion. La formation se clôture par un examen écrit de gestion, la rédaction et la défense d'un business plan.

## PARTICULARITÉS DE L'OFFRE

Les candidats, ont le libre choix de l'école pour les modules de gestion. La fréquence des cours diffère selon les centres de formation, ce qui permet de répondre à diverses attentes en termes d'organisation. Puis les modules destinés au brevet et à la maîtrise viticole et caviste ont lieu à Changins alors que les modules arboricoles et maraîchers ont lieu à Châteauneuf. Certains modules n'étant pas proposés chaque année, il vaut la peine de s'inscrire dès qu'ils figurent dans l'offre.

## BREVET ET MAÎTRISE DE VITICULTEUR ET DE CAVISTE

Les 5 modules techniques WI (=16 points) sont obligatoires pour l'obtention du brevet de viticulteur et les 5 premiers modules techniques WT (= 16 points)



Formation des experts au brevet et à la maîtrise. Photo : Agrilogie, T. Gallandat.

pour l'obtention du brevet de caviste. Changins propose tous ses modules chaque année.

Au niveau de la maîtrise, les 4 points supplémentaires peuvent être acquis parmi les autres modules vitivinicoles ou les modules du champ professionnel.

### MODULE PÉPINIÉRISTE

Le diplôme de pépiniériste viticole peut être obtenu en complétant les modules du brevet viticole par des cours spécifiques dispensés à Changins. Les cours doivent être complétés par un stage pratique chez un pépiniériste reconnu.

### BREVET ET MAÎTRISE D'ARBORICULTEUR

Pour les arboricultrices et les arboriculteurs, les cinq modules techniques arboricoles sont proposés sur un tournus de deux ans. Cette année, il s'agit des modules OF02, OF4. De plus, un nouveau module à option devrait voir le jour. Celui-ci traitera des petits fruits de façon plus avancée que l'actuel BF19.

### BREVET ET MAÎTRISE DE MARAÎCHER

Les maraîchers ont été intégrés à la direction d'examen des cultures spéciales depuis janvier 2022. Cela implique que dorénavant ils recevront leurs résultats de la part d'AGORA et s'inscriront également auprès d'AGORA pour les épreuves de brevet et de maîtrise. Le brevet de maraîcher est constitué de deux modules obligatoires. Il s'agit des modules GG01 Légumes en pleine terre et GG02 Légumes sous serre. Ceux-ci sont donnés une année sur deux

à Châteauneuf. Pour la session à venir, le module GG02 sera enseigné.

### BREVET ET MAÎTRISE D'AGRICULTEUR

Les agricultrices et agriculteurs choisissent un des 4 modules principaux LW01 à LW04 pour l'épreuve écrite de production végétale. Ils ont le libre choix des modules pour les autres points techniques. Les modules LW03 et LW04 sont proposés en alternance, cette année le LW04.

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font dans l'école de référence. Les délais sont : 31 mai à Changins, 31 août dans les centres de formation agricole.

### SUR LE WEB:

Retrouvez les programmes complets sous [www.agora-romandie.ch](http://www.agora-romandie.ch), les descriptifs des modules sous [www.agri-job.ch](http://www.agri-job.ch). Une liste globale récapitule quels modules peuvent être suivis pour quel brevet. La liste globale peut être retrouvée sous <https://www.agora-romandie.ch/formation-et-inscription-branches-speciales>



### SÉANCES D'INFORMATION

**Vaud:** Agrilogie Grange-Verney: 27 juin à 14 h

**Changins:** (a déjà eu lieu le 11 mars) - informations sur rendez-vous: [info@changins.ch](mailto:info@changins.ch) ou 022 363 40 50

**Paysannes:** Informations chez AGORA et dans chaque école



## Offre modulaire session 2022–2023

Code	Nom du module	Pts *	Agrilogie/ CEMEF (VD)	GRAN- GENEVE (FR)	FRI-EMTN (BEJUNE)	Châteauneuf (VS)	Changins (VD)	Offre romandé **	Options paysannes *
<b>Modules de gestion (B = brevet, M = maîtrise/diplôme)</b>									
B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		x	x	x		x		
B02	Analyse économique et financière de l'entreprise (yc. élaboration de l'étude d'exploitation)		x	x	x		x		0
B03	Marketing		x	x	x		x		0
B04	Gestion du personnel		x	x	x		x		0
M01	Planification économique et financement		x	x			x		
M02	Economie nationale et politique agricole		x	x			x		
M03	Droit agricole et formes d'entreprises		x	x			x		
M04	Assurances, prévoyance, fiscalité		x	x			x		
M05	Gestion stratégique (yc. élaboration du business plan)		x	x	x		x		
<b>Modules de technique de production</b>									
LW01	Grandes cultures	6	x	x	x				
LW02	Production fourragère et conservation des fourrages	6	x	x	x				
LW04	Production fourragère et conservation des fourrages bio	6	x	x	x	x		x	
LW05	Bétail laitier	6	x	x	x				
LW07	Engraissement de gros bétail	4	x	x	x			VD–FR	
LW08	Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	4	x	x	x			VD–FR	
LW09	Engraissement de veaux	2	x	x	x			VD–FR	
LW10	Soins aux onglons des bovins	2		x					
LW12	Insémination des bovins	2	x		x				
LW13	Elevage et garde des ovins	4	x	x	x	x		VS	0
LW16	Economie alpestre	2		x				FR	
LW17	Fabrication fromagère sur l'alpage	2	x	x	x				0
LW18	Module supplémentaire en grandes cultures	3	x	x	x	x		x	
LW20	Approfondissement Santé des bovins (Herd manager)	4	x	x	x	x		x	
BF04	Accueil à la ferme, bases	-			x	x			0
BF04b	Accueil à la ferme, hébergement	2				x			0
BF04d	Accueil à la ferme, vente directe	2			x				0
BF07	Offres de formation à la ferme	2	x						0
BF09	Travaux pour tiers	4	x	x	x	x		x	
BF13	Production d'œufs	3	x	x	x	x		Aviforum	0
BF14	Economie familiale sur l'exploitation agricole	2	x						
BF17	Fruits à pépins	4	x						
BF18	Fruits à noyaux	4	x						
BF19	Petits fruits, bases (titre provisoire)	2	x	x	x	x		VS	
BF22	Transformation artisanale de fruits	3			x				0
BF23	Distillation	3			x		x		0

BF25	Formation à la vente, commercialisation	3		x					0
BF27	Apiculture	3		x	x				0
BF28	Techniques agricoles	2	x	x					
BF29	Constructions	2	x	x	x				
BP01	Entretien du linge et de l'habitat		x		x				
BP02	Gestion de l'habitat		x		x				
BP03	Famille et société		x						
BP04	Jardinage		x						
BP05	Alimentation et préparation des repas			x					
BP06	Mise en valeur des produits	4		x					
BP07	Droit rural				x				
BP08	Comptabilité agricole			x					
BP09	Economie rurale		x						
BP13	Garde des ovins, caprins, lapins et de la volaille	2			x				0
BP16	Transformation du lait	2		x					0
BP17	Santé et domaine social			x					0
GG02	Légumes sous serre (yc bio)	5				x			
OF02	Technique de production	5				x			
OF04	Récolte, conservation et vente	2				x			
OF06	Petits fruits, avancé (titre provisoire)	2	x	x	x	x		VS	
WI01	Gestion des sols	2					x		
WI02	Stratégie cépages, porte-greffes, terroir	4					x		
WI03	Systèmes de cultures et soins de la vigne	4					x		
WI04	Dégâts, protection des plantes et techniques d'application	4					x		
WT01	Réception des raisins, extraction, fermentation, élevage et clarification	6					x		
WT02	Mise en bouteilles et conditionnement	2					x		
WT03	Hygiène, gestion de l'eau, de l'air, des effluents et de l'énergie	2					x		
WT04	Dégustation, analyse et techniques de laboratoire	4					x		
WT07	Conception d'une cave	2					x		
WT08	Elevage des vins sous bois	1					x		
WT09	Vins doux, vins spéciaux	1					x		
WT10	Mousseux et vins effervescents	1					x		
WI-WT05	Maturation et vendanges	2					x		
WI-WT06	Connaissance des vignobles	2					x		
*	Modules capitalisables en fonction des professions (liste disponible sur <a href="http://www.agri-job.ch">www.agri-job.ch</a> )								
**	Modules en coordination Vaud-Fribourg (VD-FR) ou romande (délégués à une école ou dispensés sur plusieurs sites)								
0	Modules convenant comme options pour des participants sans CFC du champ professionnel de l'agriculture								